

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2020

Tarifs 2021

Le conseil municipal a fixé les tarifs communaux pour l'année 2021 suivants :

- Logements municipaux
- Terrain familial
- Piscine
- Cimetière
- Participation financière du Syndicat du Collège pour utilisation de la salle omnisports
- Droits de place
- Occupation du domaine public
- Location gymnase ALEREA
- Accueil Collectif de Mineurs
- Accueil du mercredi
- Cabinet médical et maison de santé
- Aire de service pour camping-car

Tarifs 2022 AGORA inchangés

Grande salle : Résidant commune : journée en semaine 317€ et week-end (2jours) 592€

Résidant hors commune : journée en semaine 380€ et week-end (2jours) 708€

Rez de jardin : Résidant commune : journée en semaine 106€ et week-end (2jours) 127€

Résidant hors commune : journée en semaine 127€ et week-end (2jours) 159€

Finances

- Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur plusieurs dettes qui n'ont pas pu être soldées par la trésorerie.
- Le conseil municipal approuve la décision budgétaire modificative n°3 qui prévoit des virements de crédits.

Décision patrimoniale

- Le conseil a arrêté la longueur totale de la voirie communale au 31 décembre 2020 à 59 050m.

Personnel

Le conseil municipal approuve le nouveau tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2021.

Règlements intérieurs

Le conseil municipal approuve les règlements intérieurs suivants qui ont dû être modifiés en raison de la crise sanitaire :

- Règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
- Règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs du mercredi
- Règlement intérieur de la Restauration scolaire – Pause méridienne
- Règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs

Convention Châteauroux – Frais de scolarité

Le conseil municipal approuve la passation avec la ville de Châteauroux de la convention triennale relative à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants des communes extérieures.

Le Maire

Gilles CARANTON